Certains pharmaciens auraient des revenus mensuels inférieurs à 4 000 DH

Compte Test - 2013-10-10 17:52:00 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un entretien donné au journal « Le Matin », le président du Syndicat des pharmaciens de Casablanca Oualid Amri, a passé en revue la situation de la pharmacie au Maroc.

Concernant l'«état de santé» des pharmaciens d'officine au Maroc, Mr Amri a déclaré que « les pharmaciens d'officine au Maroc vont très mal, le niveau de vie explose tandis que leur pouvoir d'achat s'effrite de jour en jour. »Il a rappelé ensuite, « que le citoyen marocain ne consommait que 300 DH de médicaments par an, ce qui représente un chiffre d'affaires moyen de 700 000 DH. La marge nette réelle du pharmacien restante étant de 8%, on compte aujourd'hui, des pharmaciens qui à la fin du mois se retrouvent avec des revenus avoisinant les 3 000 à 4 000 DH. »

Or, poursuit il, « les pharmaciens ne sont pas des commerçants, ce sont des docteurs qui doivent être rémunérés par rapport à un acte intellectuel, comme toutes les professions de santé, en plus de l'acte numéraire. Pour toutes ces raisons, Mr Oualid Amri souhaite l'intervention de l'État pour sauvegarder ce secteur hautement stratégique et important dans un pays où il y a beaucoup d'analphabétisme. »

Concernant l'impact de la baisse des prix du médicament sur la viabilité de la pharmacie d'officine, Mr Amri a affirmé que « lors des négociations avec le ministère de tutelle, nous sommes arrivés à une petite hausse de notre marge qui ne compense en rien la baisse des prix, mais nous avons obtenu le retour de certains produits dans le circuit officinal comme les dispositifs médicaux stériles et les produits vétérinaires. On a aussi obtenu le respect du circuit de distribution (plus de ventes directes aux cliniques par les laboratoires pharmaceutiques), un partenariat public-privé pour que les médicaments du Ramed soient dispensés dans les officines, ceci permettra une économie d'échelle et une meilleure maîtrise des stocks et des produits périmés.

Nous avons demandé une couverture médicale pour les pharmaciens ainsi que des mesures d'accompagnements économiques et fiscales par le gouvernement pour un secteur constitué de 12 000 pharmaciens et environ 50 000 collaborateurs, comme on a demandé de supprimer la TVA, car il est anormal que le citoyen-patient soit taxé par la maladie et une TVA. Prendre des médicaments n'est pas un luxe. »